

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

25<sup>ème</sup> année - N°4880 - Mardi 27 Mai 2025 - Prix : 200 Fc

DIALOGUE POLITIQUE :

## Azali reçoit l'opposition parlementaire



**L**e président de la République, Azali Assoumani, a reçu ce samedi 23 mai à Itsandra une délégation de l'opposition parlementaire conduite par le député Ibrahim Ali Mzimba. Cette rencontre, attendue depuis plusieurs mois,

intervient dans un contexte politique où le dialogue entre les différentes forces du pays est perçu comme une condition essentielle à la stabilité nationale et la consolidation démocratique.

LIRE SUITE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

## TÉLÉCOMMUNICATION :

## Les inquiétudes des acteurs du secteur

*L'opération de contrôle inopiné de la qualité de service de HURI et YAS, menée par l'ANRTIC dans les trois îles de l'Union des Comores, du 26 avril au 26 mai 2023, nous laisse sans voix. Les deux opérateurs ne sont performants que sur la voix. En revanche, pour la couverture 2G, 3G, 4G, la qualité du signal dans ces mêmes réseaux, ainsi que les débits en réception et en émission en 3G (2048 kbps et 1024 kbps) et en 4G (4096 kbps et 2049 kbps), les résultats sont tous « Non conformes ».*

Les deux opérateurs de téléphonie mobile aux Comores, à savoir Comores Télécom et YAS Comores, ont obtenu les fréquences 5G la semaine dernière. Si l'opérateur à la marque jaune a déjà lancé la 5G le 16 mai, l'opérateur historique s'appête à lancer son réseau début juin. Une initiative louable, témoignant d'une volonté d'innovation, ce qui est encourageant. Toutefois, il est important de rappeler que l'essentiel reste la qualité du service au quotidien. Avant de passer à la 5G, les deux opérateurs doivent encore relever d'importants défis sur les réseaux 2G, 3G et 4G. À ce sujet, le dernier rapport de l'Autorité Nationale de Régulation des TIC est sans appel : les opérateurs ne sont performants que sur la voix. Pour tout le reste – couverture et qualité du signal en 2G, 3G, 4G, débits en réception et en émission – les résultats sont « Non conformes ».

#### Que reproche l'ANRTIC aux deux opérateurs

« Le dernier rapport de l'ANRTIC sur la qualité des services des réseaux mobiles est sans équivoque : la couverture et la qualité du signal des réseaux 2G, 3G et 4G sont clairement insuffisantes. Cela soulève des questions légitimes sur la capacité des opérateurs à garantir une 5G de qualité pour leur clientèle. Soyons clairs : lancer la 5G sans avoir résolu les problèmes fondamentaux des réseaux existants est une stratégie risquée », souligne Hamidou Mhoma, président de l'Association Comorienne des TIC (ACTIC). Un avis partagé par Toimimou Ibrahim, gérant de Kinu Ink : « Le rapport de l'ANRTIC est clair : les performances actuelles des opérateurs sont en deçà des attentes, avec un taux de non-conformité dépassant les 60% à Ngazidja. La 4G, par exemple, reste instable, avec une couverture réellement fiable d'environ 21%. Aller vers la 5G sans

avoir consolidé les bases risque de créer un décalage entre la promesse technologique et la réalité du terrain. »

La 5G est censée renforcer la fiabilité du réseau, étendre la couverture, et permettre une transition vers une économie numérique avancée : industrie 4.0, tourisme intelligent, agriculture de précision, fintech, cybersécurité, intelligence artificielle, big data, cloud computing, etc. Elle devrait également transformer les services publics, notamment dans la télémédecine, l'éducation numérique ou la gestion urbaine intelligente. « Le rapport de l'ANRTIC est éloquent : les taux de couverture sont de 21%, 24% et 19% respectivement pour Ngazidja, Ndzuani et Mwali. Quant à la conformité des services 4G, elle se situe entre 56% et 65%. Ce sont des chiffres très faibles, qui traduisent une réalité quotidienne : instabilité du réseau, coupures fréquentes, lenteurs insupportables », a indiqué Abdoukader Maoulida, gérant de la société HIKAM. Et de s'interroger : « Comment parler de 5G quand la 4G elle-même n'est pas maîtrisée ? Il manque une vision à long terme. Il ne s'agit pas simplement de suivre une tendance mondiale, mais de répondre aux besoins réels de la population. Nous n'avons ni les infrastructures ni l'écosystème technologique pour une telle évolution. Ce n'est tout simplement pas le moment. »

#### Des actions pour stabiliser la 4G

Le régulateur appelle Comores Télécom et YAS Comores à entreprendre des actions pour améliorer la qualité des services offerts aux consommateurs comoriens, ainsi que leurs réseaux, dans les meilleurs délais, sous peine de sanctions conformément à la réglementation en vigueur. Le gérant de Kinu Ink rappelle que les usagers attendent avant tout un service stable et fiable : « Si les priorités ne sont pas bien alignées, cela peut accroître la frustration. Introduire la 5G alors que beaucoup peinent à passer un appel vidéo ou à naviguer correctement en 4G peut envoyer un mauvais signal », a-t-il déclaré. Et d'ajouter : « La modernisation des réseaux est indispensable, et il est sain d'anticiper l'avenir. Mais cette anticipation ne doit pas se faire au détriment des besoins actuels. Les investissements doivent d'abord servir à améliorer la qualité de service des réseaux existants. La 5G renforcera l'écosystème numérique, mais elle ne peut compenser les insuffisances actuelles. C'est une question de priorité et de responsa-



bilité envers les usagers. »

Quant à l'ANRTIC, elle se trouve entre le marteau et l'enclume. Elle doit encourager l'innovation – la 5G en est une – tout en garantissant un service de qualité aux usagers. Cette décision devrait cependant s'accompagner de conditions relatives à l'amélioration des réseaux 2G, 3G et 4G. « L'ANRTIC a désormais une responsabilité accrue pour s'assurer que le déploiement de la 5G ne se fasse pas au détriment de l'amélioration des services existants, mais qu'il les complète de manière cohérente », a soutenu Hamidou Mhoma. Face à cette situation, un responsable de l'ANRTIC a précisé que « tout est une question de réglementation. Nulle part il n'est indiqué qu'un opérateur ne peut adopter une nouvelle technologie si les précédentes ne répondent pas aux exigences du cahier des charges. »

#### Conseils aux opérateurs pour une meilleure optimisation de la 5G

Pour optimiser la 5G et, plus largement, l'ensemble de leurs services, l'ACTIC recommande aux deux opérateurs de prioriser l'amélioration des réseaux existants, en investissant massivement dans la couverture et la qualité du signal des réseaux 2G, 3G, et surtout 4G. Cela implique l'installation de nouvelles antennes, la densification des réseaux, l'optimisation des sites existants et la maintenance préventive. « Une 4G performante est

la meilleure base pour une 5G réussie », a-t-il affirmé. Il appelle les opérateurs à faire preuve de transparence envers les consommateurs quant aux zones de couverture réelle de la 5G et aux performances attendues, afin d'éviter toute communication trompeuse. Il faut informer la population des bénéfices concrets de la 5G, adaptés aux réalités comoriennes.

Un autre point essentiel : l'investissement dans la formation et les compétences locales. « Les deux opérateurs ont un seul fournisseur : Huawei. Cela augmente les risques de panne simultanée. La 5G est une technologie complexe. Les opérateurs doivent investir dans la formation de leurs équipes techniques locales pour la maintenance, l'optimisation et le développement des infrastructures 5G », a-t-il conseillé. Il les invite enfin à collaborer étroitement avec les entreprises locales, les développeurs et les startups pour identifier des cas d'usage pertinents de la 5G, capables de transformer réellement l'économie et la société comorienne.

Enfin, le respect des engagements de qualité est primordial. L'ACTIC appelle l'ANRTIC à mettre en place des indicateurs de performance clés, clairs et exigeants pour la 5G, tout en continuant à surveiller et sanctionner les défaillances sur les générations précédentes.

MY

## PÈLERINAGE 2025 :

## Quatorze comoriens distingués par le roi Salman

*Comme chaque année, le roi Salman bin Abdulaziz Al Saud met en place un programme spécial pour le Hajj visant à accueillir des invités privilégiés en Arabie Saoudite. A travers ce programme, le roi Salman prend en charge les frais de voyage et de séjour. Cette année 2025, quatorze comoriens bénéficient ce programme qui a accueilli 1 300 pèlerins de 100 pays musulmans.*

À Moroni, c'était le Chargé d'affaires de l'ambassade d'Arabie Saoudite aux Comores Waleed Ibn Mamduh Mosly qui a remis les billets d'avions aux quatorze bénéficiaires du

programme initié chaque année par le roi Salman, afin de permettre à un certain nombre de musulmans d'accomplir leur pèlerinage. L'objectif dudit programme est de faciliter la réalisation du cinquième pilier de l'Islam pour des personnes qui pourraient autrement ne pas avoir la possibilité de le faire. Il s'agit donc d'un don.

Lors de la cérémonie de remise des billets, le diplomate saoudien a rappelé la volonté du roi Salman à travers ce programme de sensibiliser sur un bon comportement musulman dès l'arrivée des bénéficiaires en terre sainte. « Vous êtes choisis parmi d'autres pour aller accomplir le cinquième pilier de

l'islam à travers le programme initié par le Roi Salman. Ainsi vous êtes appelés à respecter les règles d'entrée et de sortie durant votre séjour à Djeddah. En effet toutes

vos charges sont supportées par le royaume saoudien, car vous êtes les invités privilégiés du roi ». Ce qui veut dire que les quatorze comoriens bénéficiaires du programme

sont distingués des autres comoriens partis à la Mecque pour le pèlerinage.

Et parmi, les quatorze bénéficiaires, le premier Recteur de l'Université Ibouroi Ali Toibibou qui s'en est réjoui : « C'est pour moi, un immense plaisir et un honneur d'être parmi ceux qui vont accomplir le cinquième pilier de l'islam cette année. Je suis également très heureux, car à travers ce programme, je représente la nation. Et j'espère que nous saurons accomplir notre objectif au respect des lois des autorités saoudiennes pendant notre séjour ».



Kamal Gamal

## DIALOGUE POLITIQUE :

## Azali reçoit l'opposition parlementaire

Cette rencontre a eu lieu dans la journée au palais présidentiel de Beit Salam. Parmi les points abordés, la fameuse loi sur le statut de « leader de l'opposition », une initiative du président Azali suite au dernier dialogue national. Déjà adoptée par l'Assemblée, cette loi n'attend plus que la publication de son décret d'application pour entrer en vigueur. Youssoufa Mohamed Ali Belou, directeur de cabinet du président chargé de la

Défense, a salué la tenue de cette entrevue : « Cet échange a été constructif. Le président a renouvelé sa disponibilité à dialoguer avec toutes les formations politiques. De prochaines rencontres sont prévues pour finaliser certains points. » Il a également souligné que le décret d'application sera discuté avec les partis concernés pour garantir un consensus. Du côté du chef de l'État, l'écoute reste de mise. « Le président maintient une posture d'ouverture. Sa

porte reste accessible à tous les partis politiques, syndicats et organisations de la société civile », a assuré Youssoufa Mohamed Ali.

La délégation de l'opposition, représentée notamment par Natuk Mohamed Mouzawar, conseiller municipal et secrétaire général de la nouvelle opposition parlementaire, a exprimé une satisfaction prudente. « Nous avons exposé notre vision pour les cinq prochaines années et partagé notre volonté d'agir

sur le terrain. Notre objectif est de défendre le quotidien du peuple qui souffre depuis plusieurs années ». Toutefois, il a tenu à modérer son optimisme :

« Le président était très ouvert et a bien reçu nos doléances mais au-delà de ces doléances, nous attendons des actes concrets. »

Cette rencontre est censée marquer un pas vers un climat politique plus apaisé et inclusif. Mais les observateurs rappellent que sans mesures concrètes et

l'implication de l'opposition extra-parlementaire, majoritaire et toujours en retrait, le dialogue restera partiel. Pour rappel, l'union de l'opposition non représentée au parlement, avait conditionné sa participation aux dernières élections à la libération des personnalité politiques détenues, notamment l'ancien président Ahmed Abdallah Mohamed Sambi et l'ancien gouverneur Salami Abdou.

Mohamed Ali Nasra

## ELECTRICITÉ

## Retour à la normale vers mi-juillet

Lors d'une conférence de presse ce vendredi 23 mai, le directeur général de la Sonelec, Soilahoudine Moumini, a fait un point sur la situation de la crise électrique qui frappe le pays ces dernières semaines. Il a annoncé un plan d'urgence pour résoudre la crise énergétique, promettant un « retour à la normale pour la mi-juillet ». Evoquant aussi que deux moteurs livrés en février dernier ont subi une panne mécanique interne, qui a causé cette crise à Ngazidja et un autre à Anjouan.

"Après l'installation des nouveaux groupes en février dernier, et quelques travaux techniques, la situation est revenue à la normale. Nous avons une stabilité énergétique », déclare le patron de la Sonelec, précisant que la fourniture

d'électricité était assurée à 90% à Ngazidja, 75% à Anjouan et 100% à Mohéli. « Mais suite à des incidents récents, la situation s'est dégradée, surtout à Anjouan et à Ngazidja », regrette Soilahoudine Moumini. A Anjouan le turbo du groupe GE22 (livré en février) est tombé en panne le 7 avril, et un bloc moteur du GE20 (ancien groupe, non révisé) qui cassé, ce qui fait qu'on est retombé à 2 MW sur 6,6 MW. Pour Ngazidja, les intempéries qui ont frappé l'île récemment, ont détruit 9 transformateurs, des équipements de commande. Il y a eu aussi une implosion mécanique interne qui a endommagé le bloc-moteur du GE10 (livré en février). Et un autre bloc-moteur du GE09 (livré en février) a été totalement détruit, durant des tests mécaniques d'un expert venu investiguer le GE10 », a-t-il justifié.

En effet, selon le directeur gé-



ral, la société nationale a perdu « 20% de sa capacité de production à Ngazidja et 30% à Anjouan », suite à une série de dégâts techniques. « Normalement ces groupes doivent rouler jusqu'à une année avant de subir des révisions. Ce qui n'est pas le cas. En effet, ils ne sont

ni neuf ou d'occasion. Ce sont des moteurs reconditionnés. Mais, comme il y a une garantie nous sommes en négociation avec le fournisseur pour remplacement des deux défectueux », a-t-il assuré. Le patron de la Sonelec a tenu à rappeler l'objectif qu'il fixe à sa nomina-

tion, et promet de l'éteindre. « Notre objectif reste de ne pas laisser un citoyen comorien plus de 24 heures sans électricité », a-t-il promis.

Tout en annonçant un plan d'action d'urgence pour améliorer la situation, la société attend un nouveau turbo pour la mi-juin à Anjouan, et une révision du GE prévu pour juillet. Des négociations sont en cours avec le fournisseur TEC international, pour le remplacement des deux moteurs défectueux sous garantie. Des révisions des G1 et G4 sont prévues début juillet pour sécuriser la production et une augmentation du stockage d'énergie solaire d'Innovant nord de 10 à 20 MW serait envisageable pour début juillet 2025. La Sonelec espère enfin l'installation des batteries à la centrale solaire de Oichili vers fin juin.

Nassuf Ben Amad

## DIPLOMATIE

## Comores-Oman, pour une relance de la coopération

Après le sommet des Etats de la ligue Arabe, le chef de la diplomatie comorienne, Mbae Mohamed a continué sa tournée dans les pays arabes. Après Bagdad, le ministre comorien a

fait un crochet par Mascate, capitale du Sultanat d'Oman où il était porteur d'un message du chef de l'Etat, Azali Assoumani au Sultan Haïtham Bin Tarik, qui règne sur le Sultanat depuis 2020

et la disparition de son cousin, Sultan Qabus Ibn Saïd. Havre de paix et de tolérance, le Sultanat d'Oman entretient des liens historiques avec les Comores.

Fondé en 1744 par Ahmad Ibn Saïd Al Busaid, le Sultanat d'Oman est l'un des pays les plus prospères et les plus stables de la péninsule arabique. Connus grâce aux légendes du sultan Qabus ben Saïd, le sultanat est dirigé depuis 2020 par Haïtham Bin Tarik devenant ainsi le 15e sultan de la dynastie des Al Saïd. C'est dans ce pays au décor de rêve que le chef de la diplomatie comorienne, Mbae Mohamed a atterri après son passage à Bagdad. A l'aise dans ce Moyen-Orient, qu'il maîtrise, le jeune chef de la diplomatie comorienne a rencontré son homologue omanais, Sayyid Badr Albusaidi.

Lors de cette rencontre, le ministre Mbae a transmis un message du chef de l'Etat, Azali Assoumani au Sultan Haïtham Bin

Tarek. « Sa Majesté le Sultan Haïtham Bin Tarik a reçu un message écrit du président de l'Union des Comores, Azali Assoumani, concernant les relations entre les deux pays frères », peut-on lire dans une note du Foreign Ministry of Oman relatant la visite du ministre comorien. De son côté, par la voix du ministre Sayyid, le Sultan Haïtham a tenu à transmettre ses vœux les plus chaleureux au président Azali ainsi qu'au peuple comorien. « Sayyid Al Badr Albusaidi a demandé à son invité de transmettre les salutations de sa Majesté le Sultan au président de l'Union des Comores, ainsi que ses vœux chaleureux de bonheur et de succès continus, ainsi que de croissance et de développement soutenus du peuple comorien. »

Les deux ministres ont échangé sur plusieurs points d'intérêt commun : « Les ministres ont échangé leurs points de vue sur les moyens de renforcer le partenariat dans les secteurs économiques, notamment

la sécurité alimentaire, les transports et le tourisme, au bénéfice des deux pays », précise le communiqué du ministère des affaires étrangères d'Oman. Même tonalité du côté de Moroni via une publication du ministère des affaires étrangères : « Lors de cette rencontre le Ministre Mbae Mohamed a réaffirmé la disponibilité des autorités comoriennes à œuvrer de concert avec le Sultanat d'Oman dans l'intérêt des deux Nations. » Les deux hommes ont également abordé des questions régionales. « Ils ont également abordé plusieurs questions régionales et internationales d'intérêt commun, ainsi que les efforts visant à promouvoir la paix, l'harmonie et la stabilité dans le monde. » Outre, les questions diplomatiques et économiques, les deux chefs de la diplomatie sont revenus aussi sur les liens historiques entre les deux pays.

Imtiyaz



## COMMÉMORATION

# Qui était Abdourahmane Mbafoumou ?

*En amont du 102ème anniversaire de la mort de Abdourahmane Mbafoumou, mort en mai 1923 à Mbeni Hamahamet, un de ses nombreux descendants, Koussoy Ibrahima, a retracé devant la presse la vie politique, sociale et culturelle de son aïeul, avant la cérémonie religieuse prévue à Mbeni le 25 mai dernier.*

Devant les médias, Koussoy Ibrahima, entouré des membres de la famille Mbafoumou a retracé l'histoire de son ancêtre avec fierté et dignité. Après un long exposé sur la lignée de la famille de cet illustre personnage, le conférencier a décortiqué la personnalité d'Abdourahmane Mbafoumou. « Notre aïeul est né en 1850 à Kouwa ya Mitsamihouli et il est mort en mai 1923 à Mbeni. Mais nous sommes ici pour rappeler qui était notre arrière-grand-père. D'abord, il était un homme politique avec des ambitions et des visions extraordinaires. L'histoire nous apprend qu'après des années de lutte, le sultan Saïd Ali, descendant de Mouigni M'kou voulait élimi-

ner ses principaux opposants dont Hachim de Mbadjini, Msafoumou et Boinafoumou pour devenir le Ntibe de Ngazidja. Il réussit sa conquête avec l'aide des guerriers étrangers. Après sa victoire, il voulait contrôler les régions dépourvues de sultans. Ainsi, pour régner sur la région d'Oichili et Hamahamet, Saïd Ali a nommé comme premier ministre Abdourahmane Mbafoumou. Cette nomination s'explique d'abord par son lien de parenté car les deux hommes sont de la lignée Mouigni M'kou » dit-il.

Et de poursuivre que cette nomination a été critiquée dans la région sous prétexte que Abdourahmane Mbafoumou se soumet à la conquête fratricide de Saïd Ali. « Face aux reproches qui lui ont été faites, il a répondu sagement qu'ils étaient déjà soumis au sultan Ntibe. Accepter la nomination était le seul moyen de se protéger contre les ordres de Saïd Ali », a expliqué le conférencier avant d'ajouter que lors de l'acheminement des pierres pour la construction du palais et bureau du sultan Saïd Ali (maison Dhwahira) à Moroni, Mbeni n'était pas concerné.



« Abdourahmane Mbafoumou disait à Saïd Ali que les deux avaient le même sang royal. Un roi n'est jamais esclave », a relaté le conférencier.

Sur le plan religieux, Koussoy Ibrahima a parlé aussi d'un texte juridique d'origine arabe intitulé « Minhaj ». C'est l'équivalent d'un doctorat. « C'était le plus grand diplôme d'études arabes à cette époque-là. Je crois même qu'au jour d'aujourd'hui, le Minhaj reste

un diplôme de référence. Notre ancêtre possédait ce diplôme, ce qui lui a valu le poste de deuxième cadi dans la région ». Sur la culture musulmane, Abdourahmane Mbafoumou a laissé ses empreintes. Sur le plan social, Koussoy a rappelé que son aïeul était Mru Mdzima (un homme accompli) pour avoir réalisé son mariage coutumier au niveau de Ngazidja. Une cérémonie coutumière fastueuse permettant aux notables

d'acquérir un rang social honorifique. « Abdourahmane Mbafoumou a offert à chaque village 12 taureaux. Une dépense ostentatoire inégalée depuis sa disparition. Partout où il passait, il avait le dernier mot, suivant les us et coutumes (Mila na Ntsi) ».

**Kamal Gamal**

unicef | pour chaque enfant

## UNICEF MORONI (COMORES)

Attention : Supply & Logistics Unit / UNICEF Moroni / Maison des Nations Unies, BP 497 Moroni, Comores

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

#### N° LRF-2025- -9197523 -Travaux de réhabilitation de salles de classes à Anjouan Dzindri Mromaji et Bandrani Mtsangani

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) aux COMORES invite, par la présente, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs propositions techniques et financières, dans le cadre du présent appel d'offres (AO) relatif à l'objet suivant :

#### Travaux de réhabilitation de salles de classes à Anjouan Dzindri Mromaji et Bandrani Mtsangani

Par le présent avis, les Entreprises enregistrées en Union des Comores, et qui ont les compétences dans le domaine de la construction de bâtiment, capables de pouvoir prouver des références solides pour des prestations similaires sont invitées à soumettre leur meilleure offre à l'UNICEF.

#### IMPORTANT - INFORMATION ESSENTIELLE

Dans toute correspondance rappeler la référence:

#### LRF- 2025-9197523 - Travaux de réhabilitation de salles de classes à Anjouan Dzindri Mromaji et Bandrani Mtsangani

L'offre ne sera considérée que si le numéro de l'appel d'offres est indiqué en objet dans l'e-mail de soumission.

**La visite du site est prévue le 02 juin 2025 à 11h00, veuillez nous confirmer votre présence aux adresses e-mail ci-dessous.**

Les offres complètes seront soumises en français et devront parvenir aux adresses électroniques : [comprocurement@unicef.org](mailto:comprocurement@unicef.org), [akassimdjibaba@unicef.org](mailto:akassimdjibaba@unicef.org) avec en copie [nabbas@unicef.org](mailto:nabbas@unicef.org) au plus tard le **16 juin 2025 à 23h59**

Les soumissionnaires enverront leurs offres en deux e-mails distincts dont l'un pour l'offre technique et l'autre pour l'offre financière qui sera protégé par un code.

L'ouverture des offres ne sera pas publique.

Toute demande d'information ou de clarification relative à ce dossier d'appel d'offres peut être envoyée à l'adresse suivante : [comprocurement@unicef.org](mailto:comprocurement@unicef.org); [akassimdjibaba@unicef.org](mailto:akassimdjibaba@unicef.org) avec copie [nabbas@unicef.org](mailto:nabbas@unicef.org)

Le dossier de Soumission devra comprendre les documents suivants :  
i.L'offre technique ;  
ii.L'offre financière.

**Nouria Abbas,**  
Operations Specialis

## FOOTBALL, ÉLITE D1 NGAZIDJA

**L'incertitude continue au sommet du championnat**

*La dix-neuvième journée du championnat d'élite de Ngazidja, qui s'est jouée en deux jours n'est toujours pas parvenue à éclaircir le ciel des passionnés du football et des soutiens des trois clubs qui se disputent le sprint final. Djabal FC, Union Sportive de Zilimadju, Atomic Ngome, dans l'ordre ne sont toujours pas parvenus à mettre une véritable distance dans cette fin de championnat.*

Tout avait commencé le 21 mai dernier par la victoire de l'Union Sportive de Zilimadju contre Étoile des Comores. A l'exception de ses deux principaux concurrents, le club de Zilimadju a pu terminer sa rencontre malgré un temps pluvieux. A Nioumadzaha, le club de la capitale n'a pas tremblé au moment de conclure la vingtième journée. Avec un score de deux buts à zéro. Ce résultat avait permis aux moroniens de coller avec le même nombre de points (+39) au leader du championnat Djabal FC. Mieux à la différence de buts, USZ était passé premier au classement grâce à une meilleure différence au goal-average.

Avec le report du match Djabal



Djabal FC (photo d'archive)

contre Atomic, Bonbon Ndjema s'était donc installé en tête du classement et donc dans la position du chassé. Trois jours plus tard, lors de cette rencontre au sommet de cette 20ème journée, les deux

clubs venus des deux cités royales de Ngazidja, Ikoni et Ntsudjini ne sont pas parvenus à se départager. Le remake des sultans batailleurs dans sa version footballistique, entre l'inya matso ya pirusa et l'i-

nya fwambaya a finalement accouché d'un match nul et vierge (0-0). Si ce match ne fait vraiment pas les affaires des trois clubs en lice pour le titre à Ngazidja, il permet néanmoins à Djabal FC de

reprenre le sommet du championnat (+40 points), un point devant USZ et deux de plus par rapport à Atomic Ngome.

La prochaine journée, la 21ème risque donc d'être fatale pour certains et décisifs pour d'autres, à moins que les trois ne décident de jouer le suspense jusqu'à la toute dernière journée. Le match le plus attendu étant celui qui va opposer au stade de Moroni, Union Sportive de Zilimadju à Djabal FC. Une victoire de l'un sur l'autre peut être considérée comme synonyme de titre à moins d'une grosse surprise lors de la 22ème journée. Par contre si les deux équipes venaient à se neutraliser et que dans le même temps, Atomic Ngome remporte sa manche, le club de Ntsudjini passerait co-leader du championnat à égalité de points (+41) avec Djabal FC. Un scénario possible tant ce championnat nous a réservé des grosses surprises tout au long de la saison. Ce qui est sûr, aucun pronostique ne peut être validé tant que le rideau ne soit levé à l'issue de la vingt-deuxième journée de cette cuvée 2025.

Imtiyaz

**Communiqué de Presse**

Mercredi 21 mai 2025.

**Réaction d'Air Austral à la mobilisation du collectif comorien du 21 mai 2025**

Air Austral prend acte de la mobilisation organisée ce mercredi 21 mai 2025 par le collectif comorien visant à exprimer des préoccupations concernant les conditions de desserte aérienne entre La Réunion et les Comores, en particulier sur la liaison Réunion-Moroni.

La compagnie souhaite réaffirmer son engagement constant en faveur du développement de ses dessertes régionales et de son attachement à une desserte durable et accessible de la zone océan Indien. Elle tient cependant à apporter des éléments de réponses aux faits qui lui sont ici reprochés.

**Suspension temporaire de la ligne Réunion-Moroni**

La suspension actuelle des vols directs entre La Réunion et Moroni est liée à des contraintes techniques, indépendantes de la volonté de la compagnie, en particulier l'état de la piste à l'aéroport de Moroni, jugé jusqu'à présent incompatible avec les exigences opérationnelles de la flotte d'Air Austral. La compagnie suit avec attention la situation de l'aéroport et a souhaité envoyer un auditeur sur place afin de procéder à un audit technique complet afin d'évaluer objectivement les conditions d'une possible reprise de la desserte de Moroni, sous réserve aussi de la disponibilité flotte. Cependant, l'aéroport de Moroni lui a indiqué qu'il n'était pas en mesure de recevoir actuellement un audit.

**Contraintes réglementaires liées aux droits de trafic**

Air Austral rappelle qu'elle reste soumise aux autorisations délivrées par la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC). À ce jour, les droits de trafic attribués à Air Austral ne permettent

pas l'exploitation de vols directs entre La Réunion et Moroni. Les vols doivent obligatoirement transiter par Mayotte, conformément aux règles imposées par les autorités compétentes.

**Engagement pour une meilleure accessibilité tarifaire**

Consciente des attentes exprimées en matière de tarifs, Air Austral va mettre place un groupe de travail conjoint avec sa filiale Ewa Air, qui assure actuellement la liaison entre Mayotte et Moroni visant à explorer les marges de manœuvre tarifaires possibles pour la prochaine saison IATA, qui débutera en octobre 2025.

**Capacité limitée et Perspectives de renforcement de la desserte**

La liaison entre Mayotte et Moroni est aujourd'hui opérée par un appareil d'Ewa Air de 64 sièges, en correspondance du vol Air Austral Réunion-Mayotte, ce qui limite mécaniquement la capacité disponible pour se rendre sur l'archipel des Comores. La demande sur cette ligne étant particulièrement soutenue, les places offertes ne permettent pas de répondre pleinement aux besoins croissants exprimés par les voyageurs. Pour autant, Air Austral étudie activement les modalités techniques et opérationnelles permettant, à terme, d'augmenter la capacité mise en œuvre sur cet axe.

Des lors que les conditions d'exploitation seront conformes, Air Austral étudiera les possibilités de reprise de la desserte de Moroni, et ce dans le respect des conditions de sécurité, des infrastructures locales et des droits de trafic en vigueur

8<sup>E</sup> ÉDITION DU GOMBESSA FESTIVAL

## Le « Dayira » s'invite au programme d'activités

*Le grand rendez-vous annuel de l'art et de la culture « Gombessa festival » a démarré le 24 mai dernier à Ikoni. La nouveauté de cette 8<sup>e</sup> édition, les organisateurs de l'événement est l'introduction du « Dayira » dans les activités programmées au cours de la semaine. Lors d'une rencontre avec la presse, Fouad Hassan alias Horaja y voit un moyen de prendre en considération toute la richesse et la diversité des arts et de la culture du pays.*

Nous sommes en pleine activités du festival Gombessa. Cet événement culturel qui dure une semaine a été ouvert le samedi 24 mai dernier par un concours de danses traditionnelles (hommes et femmes) organisé dans une place historique appelée « Mtsambutsini ». Cette place de la ville d'Ikoni a abrité également la compétition de judo dimanche 25 mai. Les activités se poursuivent jusqu'au 31 mai où la cérémonie de clôture est prévue à 20 heures avec la remise des prix. Hier lundi, a eu lieu dans la soirée une scène libre consacrée à la poésie à la place Cabine Koweït (Ikoni). Ces séances

de scène libre vont se poursuivre progressivement, mardi 27 au Nkwabe, mercredi 28 au marché Malouzini et jeudi 29 mai. Pour toutes ces activités, l'entrée est gratuite sauf le vendredi 30 mai où un grand concert est prévu au stade Foundi Carnet. La cérémonie de clôture du festival est prévue le samedi 31 mai prochain.

L'organisation du Gombessa Festival chaque année contribue à la promotion culturelle. Ce festival regroupe des associations culturelles de plusieurs localités. À travers cette 8<sup>e</sup> édition, le festival prend une autre dimension par le rassemblement des jeunes autour d'un même objectif : faire de la culture un levier du développement économique. C'est dans ce contexte que les organisateurs ont introduit dans le programme le « Dayira » un rituel religieux soufi pratiqué par différentes confréries ou « Tariqa ». Pour les organisateurs, cette nouveauté est une manière de favoriser le rapprochement des structures culturelles et religieuses selon Fouad Hassan. « L'objectif du Gombessa festival est de rassembler les jeunes au moyen de la culture. Et grâce aux initiatives lancées par la direction du festival, à



la tête de laquelle Idrisse Nassurdine (Sans Blague), la culture du pays prend de l'ampleur et le festival une dimension internationale. Nous avons dans cette édition, des participants issus des autres de l'océan Indien dont Madagascar, Maurice et Mozambique. C'est un exploit qu'il faut applaudir ».

Et de soutenir leur volonté « de

faire en sorte qu'Ikoni soit une capitale culturelle et historique du pays ». Il a salué la contribution du chef de l'État Azali Assoumani qui depuis 2014, accompagne le Gombessa festival ». Pour répondre aux critiques, Abdoulwahab Ali Azir a recadré : « Le Gombessa festival est une activité qui inclut tous les jeunes du pays mais le siège princi-

pal de la direction se trouve à Ikoni. Les reproches selon lesquelles Ikoni s'approprie les prix et les avantages du festival, il dément. « Non ! C'est faux, les prix sont attribués aux méritants. De plus, des jeunes issues des autres localités travaillent au sein de la direction », a-t-il conclu.

Kamal Gamal

Ministère de l'Agriculture,  
de la Pêche et de l'Artisanat



## DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET DE RESILIENCE DES SYSTEMES ALIMENTAIRES AUX COMORES (FSRP\_KM, P177816), DON IDA E1830-KM /TF0C1418-KM

COORDINATION NATIONALE DU PROJET

## Avis d'appel d'offre national

Réf. N° de l'Appel : 2025/004/ MAPA/FSRP-KM/Trx/AO

## TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU MARCHÉ DES POISSONS ET DEBARCADERES A MOHELI

-e Gouvernement Comorien a reçu un financement de la Banque Mondiale (IDA) pour financer le Projet de Résilience des Systèmes alimentaires aux Comores (FSRP-KM) et à l'intention d'utiliser une partie de ce Don pour effectuer des paiements au titre du Marché « **réhabilitation du Marché des Poissons et débarcadères à Mohéli** ».

-Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement (FPI) »

1. Le projet (FSRP) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises : « le soumissionnaire doit démontrer une bonne expérience de marchés de construction et ou de réhabilitation des bâtiments au cours de 10 dernières années. Le Soumissionnaire doit établir aussi qu'il disposera du Personnel-clé de qualification convenable décrit dans la Section III du DAO, qui est nécessaire pour exécuter le Marché.

2. La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à un Appel d'Offre (AO) telle que définie dans le « Règlement- de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, (édition du 1er juillet 2016, révisée en novembre 2017 août 2018 et 30 septembre 2023.) ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

3. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat du FSRP situant à Mdé, EX-Cefader au Ministère de

l'Agriculture, de la Pêche, et de l'Artisanat ; email : [projetsfsrp@gmail.com](mailto:projetsfsrp@gmail.com) et prendre connaissance du dossier d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous : du **lundi au vendredi à partir de 8H 30min à 15h 30, et du samedi : 8H 30min à 12H 30min.**

4. Le dossier d'appel d'offres sera retiré par voie électronique par email ou au secrétariat du FSRP-KM par clé USB.

5. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard **le 24 juin 2025 à 14H 00min**. La soumission des offres par voie électronique **ne sera pas autorisée**. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise **des offres sera écartée**. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans la salle de conférence du FSRP à l'adresse ci-dessous, **le 24 juin 2025 à 14H 00min**.

6. Les offres doivent être accompagnées d'garantie d'offre, pour un montant de **trois millions cinq cent (3 500 000) francs Comoriens**.

7. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessous est :  
Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, et de l'Artisanat  
BP :41-Moroni  
A Mdé ex-Cefader -maison des épices.  
Au secrétariat du Projet (FSRP) Email : [projetsfsrp@gmail.com](mailto:projetsfsrp@gmail.com)

Lancé, le 26 Mai 2025